

RÉSULTATS ANNUELS 2023



LabelVie
— GROUPE —



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPTES CONSOLIDÉS

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	2 235 136 139,33	626 532 994,35	1 608 603 144,98	1 396 129 402,57
Immobilisation en recherche et développement	1 436 011 886,57	546 656 339,33	889 355 547,24	814 205 857,45
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	194 847 451,71	79 876 655,02	114 970 796,69	25 041 995,94
Fonds commercial	448 338 087,10		448 338 087,10	439 838 087,10
Autres immobilisations incorporelles	155 938 713,95		155 938 713,95	117 043 462,08
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 815 295 338,73	1 540 338 306,10	3 274 957 032,63	2 902 807 307,49
Terrains	475 331 223,78		475 331 223,78	480 674 781,98
Constructions	804 383 722,39	153 280 134,41	651 103 587,98	613 252 066,04
Installations techniques, matériel et outillage	1 290 209 619,48	689 165 588,20	601 044 031,28	583 871 200,83
Matériel de transport	1 837 365,72	1 626 313,73	211 051,99	170 196,07
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 549 787 442,57	635 381 153,59	914 406 288,98	828 701 584,73
Autres immobilisations corporelles	140 794 180,46	60 885 116,17	79 909 064,29	66 713 325,03
Immobilisations corporelles en cours	552 951 784,33		552 951 784,33	329 424 152,81
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	2 385 052 398,63	600 000,00	2 384 452 398,63	2 248 443 770,09
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	159 388 368,00		159 388 368,00	33 345 771,10
Titres de participation	2 225 664 030,63	600 000,00	2 225 064 030,63	2 215 097 998,99
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	9 435 483 876,69	2 167 471 300,45	7 268 012 576,24	6 547 380 480,15
STOCKS (F)				
Marchandises	2 480 321 170,54	7 320 362,49	2 473 000 808,05	2 324 789 583,70
Matières et fournitures consommables	16 178 094,47		16 178 094,47	20 828 512,67
Produits en cours	245 556 165,93		245 556 165,93	107 431 919,62
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 948 876 870,28	28 486 279,98	1 920 390 590,30	1 793 402 988,89
Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	215 278 314,71		215 278 314,71	207 205 249,80
Clients et comptes rattachés	703 176 613,35	28 486 279,98	674 690 333,37	726 007 679,69
Personnel	19 650 440,27		19 650 440,27	13 891 175,25
État	667 197 406,85		667 197 406,85	695 799 412,82
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	330 736 430,01		330 736 430,01	148 682 062,26
Comptes de régularisation-Actif	12 837 665,09		12 837 665,09	1 817 409,08
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	177 999 214,50		177 999 214,50	236 845 278,87
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	374 621,08		374 621,08	961 907,09
(Éléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	4 869 306 136,80	35 806 642,47	4 833 499 494,33	4 484 260 190,84
TRÉSORERIE ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	92 657 573,44		92 657 573,44	68 210 317,05
Banques, T.G. et C.P.	1 154 806 069,46		1 154 806 069,46	680 027 776,72
Caisse, régie d'avances et accreditifs	18 245 961,04		18 245 961,04	10 772 615,60
TOTAL III	1 265 709 603,94		1 265 709 603,94	765 310 709,37
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	15 570 499 617,42	2 203 277 942,92	13 367 221 674,50	11 796 951 380,35

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel (1)		289 395 700,00	289 395 700,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé dont versé :			
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 125 022 899,19		1 125 022 899,19
Écarts de réévaluation			
Réserve légale	28 939 570,00		28 389 620,00
Autres réserves (réserves consolidées)	938 650 903,06		582 116 253,52
Report à nouveau (2)	258 175 013,19		110 906 524,02
Résultats nets en instance d'affectation (2)		15 692,50	
Résultat net de Consolidé	507 674 596,00		748 351 937,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	3 147 874 373,95		2 884 182 933,91
INTÉRÊTS MINORITAIRES (B)			
Intérêts minoritaires	72 035 531,55		55 913 221,03
DETTES DE FINANCEMENT (C)	4 853 355 926,55		3 832 628 991,03
Emprunts obligataires	2 804 285 753,72		1 909 285 738,29
Autres dettes de financement	2 049 070 172,83		1 923 343 252,74
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	9 553 290,46		13 758 670,80
Provisions pour risques	9 553 290,46		13 758 670,80
Provisions pour charges			
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
Total I (A+B+C+D+E)	8 082 819 122,51		6 786 483 816,77
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 554 325 507,54		4 301 085 441,43
Clients créditeurs, avances et acomptes	84 750 180,46		80 954 999,38
Personnel	5 757 069,08		6 903 442,14
Organismes sociaux	25 936 927,45		24 396 630,84
État	241 816 020,93		339 186 532,58
Comptes d'associés	2 809 002,98		2 769 790,64
Autres créanciers	29 596 773,06		6 499 823,83
Comptes de régularisation-passif	71 962 537,85		29 149 518,43
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	27 110 179,11		19 521 289,12
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	338 353,55		95,19
Total II (F+G+H)	5 044 402 551,99		4 810 467 563,58
TRÉSORERIE-PASSIF			
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie	240 000 000,00		200 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)			
Total III	240 000 000,00		200 000 000,00
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	13 367 221 674,50		11 796 951 380,35

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX	EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE (1)	EXERCICE (2)	EXERCICE (1+2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	14 152 145 654,51		14 152 145 654,51	12 567 295 377,14
Ventes de biens et services produits	1 647 728 346,17		1 647 728 346,17	1 379 526 872,90
Chiffre d'affaires	15 799 874 000,68		15 799 874 000,68	13 946 822 250,04
Variation de stocks de produits (+ -)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	198 885 361,37		198 885 361,37	175 349 889,54
Total I	15 998 759 362,04		15 998 759 362,04	14 122 172 139,58
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	12 607 977 264,91		12 607 977 264,91	11 098 119 673,10
Achats consommés de matières et fournitures	328 917 299,87	16 537,96	328 933 837,83	270 331 355,86
Autres charges externes	936 623 800,61	188 820,17	936 812 620,78	813 666 714,28
Impôts et taxes	92 182 909,10	1 200,00	92 184 109,10	78 451 458,15
Charges de personnel	707 834 424,75		707 834 424,75	645 682 160,98
Autres charges d'exploitation	12 480,00		12 480,00	
Dotations d'exploitation	530 640 659,05		530 640 659,05	464 080 284,25
Total II	15 204 188 838,29	206 558,13	15 204 395 396,42	13 370 331 646,62
RÉSULTATS D'EXPLOITATION III (I-II)	794 570 523,75	-206 558,13	794 363 965,62	751 840 492,96
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	96 002 764,28		96 002 764,28	87 023 866,23
Gains de change	3 005 705,41		3 005 705,41	1 961 648,24
Intérêts et autres produits financiers	76 962 619,67		76 962 619,67	53 814 091,12
Reprises financières ; transferts de charges	29 838 969,53		29 838 969,53	13 895 159,69
Total IV	205 810 058,89		205 810 058,89	156 694 765,27
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	200 099 065,06		200 099 065,06	130 211 077,13
Pertes de change	3 918 924,07		3 918 924,07	6 707 413,65
Autres charges financières	199 530,08		199 530,08	1 551 128,62
Dotations financières	374 602,12		374 602,12	961 888,13
Total V	204 592 121,33		204 592 121,33	139 431 507,53
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)	1 217 937,56		1 217 937,56	17 263 257,74
RÉSULTAT COURANT (III+VI)	795 788 461,31	-206 558,13	795 581 903,18	769 103 750,70
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	131 613 680,14		131 613 680,14	1 216 152 805,27
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	639 613,08	1 037 395,63	1 677 008,71	1 863 826,64
Reprises non courantes : transferts de charges	38 665 311,58		38 665 311,58	10 716 683,33
Total VIII	170 918 604,80	1 037 395,63	171 956 000,43	1 228 733 315,24
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	95 685 190,54		95 685 190,54	925 559 866,43
Subventions accordées				
Autres charges	113 453 711,45		113 453 711,45	62 016 082,05
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	11 783 913,74		11 783 913,74	44 753 506,68
Total IX	220 922 815,73		220 922 815,73	1 032 329 455,15
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-48 966 815,30	196 403 860,09
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			746 615 087,88	965 507 610,79
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS				
			222 818 181,36	203 135 902,77
RÉSULTAT NET (XI-XII)			523 796 906,52	762 371 708,02
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			16 376 525 421,36	15 507 600 220,09
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)			15 852 728 514,84	14 745 228 512,07
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE			507 674 596,00	748 351 937,18
RÉSULTAT NET DES MINORITAIRES			16 122 310,52	14 019 770,85

Rapport Financier Annuel 2023

Le Rapport Financier Annuel 2023, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2023, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2024 sur le site internet Label vie, à l'adresse suivante : <https://labelvie.ma/finance/communiqués-financiers/>



PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de LabelVie S.A. sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe LabelVie S.A englobent les entreprises suivantes:

- Hypermarché LV, S.A.S sur laquelle la société LabelVie S.A exerce un contrôle de 95%.
- Maxi LV, S.A.S, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 95%.
- Service - LV, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- Mobi Market, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- LBV Suisse, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- SILAV, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle conjoint de 50%.
- LBV EX, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.
- BENIZNASSEN BUSINESS CENTER, sur laquelle LabelVie S.A exerce un contrôle de 100%.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE LABEL'VIE

NOM DE SOCIÉTÉ	2022			2023		
	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION	TAUX DE CONTRÔLE	TAUX D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
LABEL'VIE, S.A			SOCIETE MÈRE (*)			SOCIÉTÉ MÈRE (*)
HLV	95%	95%	INTÉGRATION GLOBALE	95%	95%	INTÉGRATION GLOBALE
MAXI LV S.A.S	95%	95%	INTÉGRATION GLOBALE	95%	95%	INTÉGRATION GLOBALE
SERVICE - LV	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE
MOBI MARKET	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE
LBV SUISSE	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE
SILAV	50%	50%	INTÉGRATION PROPORTIONNELLE	50%	50%	INTÉGRATION PROPORTIONNELLE
LBV EX	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE
BENIZNASSEN BUSINESS CENTER	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE	100%	100%	INTÉGRATION GLOBALE

(*) Etablissement consolidant

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par le groupe LabelVie sont consolidées par intégration globale. LabelVie contrôle une filiale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Les sociétés HLV, MAXI LV, Service LV, Mobi Market, LBV Suisse, LBV EX, et Beniznassen Business Center sont intégrées globalement.

La société SILAV est consolidée par intégration proportionnelle.

Les deux entités Aradei Capital et Terramis, détenues respectivement à 37,6% et 100%, sont gérées et contrôlées par un Asset Manager Indépendant, de manière totalement autonome des actionnaires de la société. Les titres détenus dans ces entités sont considérés comme des placements financiers. De ce fait, elles sont hors périmètre de consolidation.

OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Les comptes réciproques résultant d'opérations internes au groupe sont annulés.

PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- Écarts d'acquisition : Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs des entreprises acquises sont présentées sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

- Immobilisations incorporelles : Elles se composent principalement des autres charges à répartir, des Fonds de commerce, logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels et autres charges à répartir sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- Immobilisations corporelles : Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 5 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.

- Immobilisations financières : Sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements à plus d'un an comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

- Dettes en monnaie étrangères : Sont comptabilisées au cours figurant sur la D.U.M d'entrée, à la date de clôture de l'exercice les différences latentes de change sont comptabilisées en écart de conversion. La provision sur écarts défavorables est prise en considération dans le compte de résultat.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

Aux actionnaires de la Société Label Vie S.A.
Angle Av Mehdi Ben Barka et Av Annakhil,
Espace Les Lauriers, Hay Riad
Rabat – Maroc

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Label Vie et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent bilan consolidé, le compte de produits et charges consolidé, l'état des soldes de gestion consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie, le tableau consolidé de variation des capitaux propres et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 3 219 910** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 523 797**.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Evaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière

Risque identifié	Réponse d'audit
Le groupe dispose d'un nombre important des contrats d'achats signés avec les fournisseurs comprenant des opérations de marge arrière (coopération commerciale, droits d'ouvertures, droits de rénovation, ...) dont le calcul est basé sur les quantités achetées ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression des volumes d'achats ; Compte tenu du grand nombre de contrats et des spécificités propres à chaque contrat, la correcte évaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière au regard des dispositions contractuelles et des volumes d'achats constituent un point clé de l'audit.	Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par le groupe sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des opérations de marge arrière, apprécié leur conception et leur application et testé que ces contrôles ont fonctionné efficacement sur la base d'un échantillon de contrats. Nos autres travaux ont notamment consisté pour un échantillon de marge arrière à : - Rapprocher les données utilisées dans le calcul des opérations de marge arrière avec les conditions commerciales figurant dans les contrats signés avec les fournisseurs ; - Comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation ; - Rapprocher les volumes d'affaires retenus pour calculer le montant des opérations de marge arrière attendu au 31 décembre 2023 avec les volumes d'affaires enregistrés dans les systèmes des achats du groupe ; - Réaliser des procédures analytiques substantives sur les évolutions des opérations de marge arrière.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Fait à Rabat, le 26 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Horwath Maroc Audit

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad Rabat
Tél : 08 37 77 46 70 / 71
Fax : 08 37 77 46 76

Adbi BENBRAHIM
Associé

World Conseil & Audit

WORLD CONSEIL & AUDIT
12, Rue
Tél: 05 22 22 22 22
Fax: 05 22 22 22 22

Omar SEKKAT
Associé



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

COMPTES SOCIAUX

BILAN - ACTIF		EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	1 057 358 463,17	358 079 797,28	699 278 665,89	626 174 943,11	
Frais préliminaires	41 838,00	41 242,13	595,87	2 383,47	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 057 316 625,17	358 038 555,15	699 278 070,02	626 172 559,64	
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	515 177 241,30	76 341 220,01	438 836 021,29	311 791 063,70	
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	190 968 332,62	76 341 220,01	114 627 112,61	24 508 181,19	
Fonds commercial	170 239 420,43		170 239 420,43	170 239 420,43	
Autres immobilisations incorporelles	153 969 488,25		153 969 488,25	117 043 462,08	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 259 103 720,17	950 234 572,75	2 308 869 147,42	1 986 668 123,41	
Terrains	273 415 715,42		273 415 715,42	278 759 273,62	
Constructions	570 813 278,27	145 826 191,55	424 987 086,72	386 196 365,02	
Installations techniques, matériel et outillage	796 102 263,98	405 649 428,71	390 452 835,27	356 006 794,19	
Matériel transport	1 819 704,99	1 613 233,73	206 471,26	169 240,30	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 146 853 744,08	397 145 718,76	749 708 025,32	645 218 080,58	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	470 099 013,43		470 099 013,43	320 318 369,70	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	2 603 483 694,66	600 000,00	2 602 883 694,66	2 465 132 900,11	
Prêts immobilisés					
Autres créances financières	142 569 063,42		142 569 063,42	16 526 466,52	
Titres de participation	2 460 914 631,24	600 000,00	2 460 314 631,24	2 448 606 433,59	
Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	7 435 123 119,30	1 385 255 590,04	6 049 867 529,26	5 389 767 030,33	
STOCKS (F)	1 240 187 654,43	2 230 991,72	1 237 956 662,71	1 121 287 746,83	
Marchandises	1 227 583 700,19	2 230 991,72	1 225 352 708,47	1 104 763 088,56	
Matières et fournitures consommables	12 603 954,24		12 603 954,24	16 524 658,27	
Produits en cours					
Produits intermédiaires et produits résiduels					
Produits finis					
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 966 202 530,05	19 145 769,36	1 947 056 760,69	2 278 948 917,20	
Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	100 293 009,97		100 293 009,97	104 876 132,81	
Clients et comptes rattachés	1 128 792 215,08	19 145 769,36	1 109 646 445,72	1 506 967 684,17	
Personnel	15 578 402,43		15 578 402,43	10 708 651,17	
État	405 984 186,57		405 984 186,57	413 228 246,04	
Comptes d'associés					
Autres débiteurs	303 296 478,47		303 296 478,47	241 374 047,61	
Comptes de régularisation-Actif	12 258 237,53		12 258 237,53	1 794 155,40	
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	176 564 419,50		176 564 419,50	175 424 678,87	
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	312 345,44		312 345,44	816 074,51	
(Éléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H+I)	3 383 266 949,42	21 376 761,08	3 361 890 188,34	3 576 477 417,41	
TRÉSORERIE ACTIF	1 260 831 073,46		1 260 831 073,46	671 190 235,20	
Chèques et valeurs à encaisser	54 727 831,46		54 727 831,46	39 579 126,47	
Banques, T.G. et C.C.P.	1 195 310 287,35		1 195 310 287,35	621 876 711,76	
Caisse, régie d'avances et accreditifs	10 792 954,65		10 792 954,65	9 734 396,97	
TOTAL III	1 260 831 073,46		1 260 831 073,46	671 190 235,20	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	12 079 221 142,18	1 406 632 351,12	10 672 588 791,06	9 637 434 682,94	

BILAN - PASSIF		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel (1)		289 395 700,00	289 395 700,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé dont versé :			
Prime d'émission, de fusion, d'apport		1 125 022 899,19	1 125 022 899,19
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		28 939 570,00	28 389 620,00
Autres réserves			
Report à nouveau (2)		258 175 013,19	111 000 266,09
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)		160 942 521,85	397 724 697,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)		1 862 475 704,23	1 951 533 182,38
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (C)		4 172 710 598,81	3 207 536 914,64
Emprunts obligataires		2 804 285 753,72	1 909 285 738,29
Autres dettes de financement		1 368 424 845,09	1 298 251 176,35
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		6 003 251,69	5 938 776,89
Provisions pour risques		6 003 251,69	5 938 776,89
Provisions pour charges			
COMPTES DE LIAISON DES ÉTABLISSEMENTS ET SUCCURSALES			
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
Total I (A+B+C+D+E)		6 041 189 554,73	5 165 008 873,91
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		4 364 200 672,27	4 253 213 338,52
Fournisseurs et comptes rattachés		2 438 811 090,18	2 447 508 184,14
Clients créanciers, avances et acomptes		1 491 153,95	1 296 872,61
Personnel		506 869,03	715 178,26
Organismes sociaux		19 409 588,48	17 234 109,45
État		163 492 907,95	227 121 101,87
Comptes d'associés		591 345,03	552 132,69
Autres créanciers		1 646 795 707,53	1 508 465 913,54
Comptes de régularisation-passif		93 102 010,12	50 319 845,96
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		26 884 917,44	19 212 470,51
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)		313 646,62	
Total II (F+G+H)		4 391 399 236,33	4 272 425 809,03
TRÉSORERIE-PASSIF		240 000 000,00	200 000 000,00
Crédits d'escompte		240 000 000,00	200 000 000,00
Crédits de trésorerie			
Banques (soldes créditeurs)			
Total III		240 000 000,00	200 000 000,00
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III		10 672 588 791,06	9 637 434 682,94

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)				
NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX	EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE (1)	EXERCICE (2)	EXERCICE (1+2)	
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	6 921 961 177,70		6 921 961 177,70	6 232 252 099,38
Ventes de biens et services produits	942 093 898,70		942 093 898,70	779 216 309,02
Chiffre d'affaires	7 864 055 076,40		7 864 055 076,40	7 011 468 408,40
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	179 774 136,31		179 774 136,31	149 889 703,32
Total I	8 043 829 212,71		8 043 829 212,71	7 161 358 111,72
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises	6 083 142 301,61		6 083 142 301,61	5 452 874 312,12
Achats consommés (2) de matières et fournitures	227 093 917,54		227 093 917,54	201 959 063,37
Autres charges externes	550 809 753,75		550 809 753,75	437 397 719,16
Impôts et taxes	45 909 384,04		45 909 384,04	34 912 997,17
Charges de personnel	458 822 609,52		458 822 609,52	400 395 276,45
Autres charges d'exploitation	12 480		12 480	
Dotations d'exploitation	371 053 922,24		371 053 922,24	311 886 836,41
Total II	7 736 844 368,70		7 736 844 368,70	6 839 426 204,68
III - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			306 984 844,01	321 931 907,04
IV. PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	94 956 243,71		94 956 243,71	87 023 866,23
Gains de change	2 902 980,23		2 902 980,23	1 512 273,36
Intérêts et autres produits financiers	73 220 690,26		73 220 690,26	56 216 484,38
Reprises financières ; transferts de charges	22 530 937,83		22 530 937,83	12 185 094,76
Total IV	193 610 852,03		193 610 852,03	156 937 718,73
V. CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	279 771 800,06		279 771 800,06	210 569 129,40
Pertes de change	2 646 787,96		2 646 787,96	6 121 804,46
Autres charges financières	199 530,08		199 530,08	1 551 128,62
Dotations financières	312 345,44		312 345,44	816 074,51
Total V	282 930 463,54		282 930 463,54	219 058 136,99
VI. RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-89 319 611,51	-62 120 418,26
VII. RÉSULTAT COURANT (III+VI)			217 665 232,50	259 811 488,78
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	130 751 419,91		130 751 419,91	1 163 845 716,32
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	6 274,3	578 763,35	585 037,65	295 117,04
Reprises non courantes : transferts de charges	30 107 740,45		30 107 740,45	9 498 457,51
Total VIII	160 865 434,66	578 763,35	161 444 198,01	1 173 639 290,87
IX. CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	95 396 520,58		95 396 520,58	919 874 192,65
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	63 392 105,96		63 392 105,96	21 357 451,94
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	10 943 875,12		10 943 875,12	39 089 643,96
Total IX	169 732 501,66		169 732 501,66	980 321 288,55
X. RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-8 288 303,65	193 318 002,32
XI. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			209 376 928,85	453 129 491,10
XII. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	48 434 407,00		48 434 407,00	55 404 794,00
XIII. RÉSULTAT NET (XI-XII)			160 942 521,85	397 724 697,10
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			8 398 884 262,75	8 491 935 121,32
XV. TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII)			8 237 941 740,90	8 094 210 424,22
XVI. RÉSULTAT NET (TOTAL DES PRODUITS-TOTAL DES CHARGES)			160 942 521,85	397 724 697,10



ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Aux actionnaires de la Société Label Vie S.A.
Angle Av Mehdi Ben Barka et Av Annakhil,
Espace Les Lauriers, Hay Riad
Rabat – Maroc

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Label Vie S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 1 862 476** dont un bénéfice net de **KMAD 160 943**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Label Vie S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport

Evaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière	
Risque identifié	Réponse d'audit
La société dispose d'un nombre important des contrats d'achats signés avec les fournisseurs comprenant des opérations de marge arrière (coopération commerciale, droits d'ouvertures, droits de rénovation, ...) dont le calcul est basé sur les quantités achetées ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression des volumes d'achats ; Compte tenu du grand nombre de contrats et des spécificités propres à chaque contrat, la correcte évaluation et comptabilisation des opérations de marge arrière au regard des dispositions contractuelles et des volumes d'achats constituent un point clé de l'audit.	Nous avons pris connaissance des contrôles mis en place par la société sur le processus d'évaluation et de comptabilisation des opérations de marge arrière, apprécié leur conception et leur application et testé que ces contrôles ont fonctionné efficacement sur la base d'un échantillon de contrats. Nos autres travaux ont notamment consisté pour un échantillon de marge arrière à : - Rapprocher les données utilisées dans le calcul des opérations de marge arrière avec les conditions commerciales figurant dans les contrats signés avec les fournisseurs ; - Comparer les estimations faites au titre de l'exercice précédent avec les réalisations effectives correspondantes afin d'évaluer la fiabilité du processus d'estimation ; - Rapprocher les volumes d'affaires retenus pour calculer le montant des opérations de marge arrière attendu au 31 décembre 2023 avec les volumes d'affaires enregistrés dans les systèmes des achats de la société ; - Réaliser des procédures analytiques substantives sur les évolutions des opérations de marge arrière.
Titres de participation	
Risque identifié	Réponse d'audit
Au 31 décembre 2023, la valeur nette comptable des titres de participation détenus par la société Label Vie s'élève à KMAD 2 460 264. Ces titres sont comptabilisés au coût historique d'acquisition. La société procède à chaque clôture annuelle à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre. En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée. L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction.	Au 31 décembre 2023, la valeur actuelle des titres de participation de la société Label Vie a été déterminée sur la base des éléments historiques. Pour apprécier le caractère raisonnable de cette valeur actuelle, nous nous sommes assuré que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités compte tenu des rapports des commissaires aux comptes de ces entités et que les calculs arithmétiques sont corrects.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus

d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de cet exercice, la société Label Vie SA a procédé à :

- La création de la société FUZION INTERNATIONAL. La participation de Label Vie s'élève à un montant de KMAD 300 pour un pourcentage de détention de 100%.
- La création de la société PROFUZION CONSEIL. La participation de Label Vie s'élève à un montant de KMAD 300 pour un pourcentage de détention de 100%.
- La création de la société E-MAXI. La participation de Label Vie s'élève à un montant de KMAD 300 pour un pourcentage de détention de 100%.

Fait à Rabat, le 26 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Horwath Maroc Audit

World Conseil & Audit

HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

WORLD CONSEIL & AUDIT
12, Rue Ouzgla
Agdal - Rabat
Tél : 05 37 77 62 53 / 54 / 55 / 56 / 57 / 58 / 59 / 60 / 61 / 62 / 63 / 64 / 65 / 66 / 67 / 68 / 69 / 70 / 71 / 72 / 73 / 74 / 75 / 76 / 77 / 78 / 79 / 80 / 81 / 82 / 83 / 84 / 85 / 86 / 87 / 88 / 89 / 90 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95 / 96 / 97 / 98 / 99 / 100

Adib BENBRAHIM
Associé

Omar SEKKAT
Associé